

Le 22 octobre 2020

L'honorable Marc Garneau, P.C., M.P.
Ministre des Transports
Place de ville, Tour C
330, rue Spark
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Monsieur le Ministre,

L'Association du transport aérien du Canada, qui représente 75 exploitants aériens à travers le Canada et quelque 85 intervenants de soutien de l'industrie qui fournissent des services aériens inestimables et souvent essentiels à toutes les régions du Canada, demande au gouvernement d'agir immédiatement pour aider l'industrie de l'aviation au Canada.

Des représentants du gouvernement, y compris vous-même, ont été cités au cours des derniers jours comme cherchant des idées pour soutenir les services de transport aérien régional au Canada. L'ATAC vous offre sa collaboration et celle de ses membres dans le développement de solutions financières immédiates et viables.

L'ATAC demande qu'un plan d'aide financière équitable et vérifiable conçu pour le transport aérien régional soit tablé immédiatement par le gouvernement. Ce plan devra inclure de l'aide financière directe; des allègements fiscaux et charges; des prêts et les garanties de prêts; des incitations aux consommateurs à utiliser les services aériens; et surtout la mise en œuvre sur une base accélérée de programmes de tests COVID-19 rapides au lieu de restrictions de quarantaine qui existent actuellement, en particulier pour les opérations nationales.

La Subvention salariale d'urgence du Canada est certainement très appréciée et aide de nombreuses entreprises dans leur lutte pour rester viables pendant cette période des plus difficiles. De plus, le programme de soutien au transport aérien régional dans le Nord est extrêmement important, mais il faut faire beaucoup plus si l'on veut que le transport aérien régional au Canada survive, car beaucoup d'autres régions éloignées dépendent du transport aérien comme service essentiel telles que le Labrador et au moins la moitié nord des provinces du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Nous avons tous récemment été témoins d'importantes compressions de service dans de nombreuses régions du pays par les principales compagnies aériennes canadiennes et de la panique que cela a générée dans les collectivités touchées. Malheureusement, le gouvernement et la

population doivent s'attendre à de nombreuses telles compressions dans les services aériens régionaux à moins que quelque chose ne soit fait de façon urgente pour soutenir le service aérien dans les petites collectivités.

En plus de la poursuite de la Subvention salariale d'urgence du Canada, le plan de soutien au transport aérien régional devrait être multidimensionnel et inclure les éléments suivants :

1) Aide financière directe

- Remises sur les charges sociales versées à ce jour en 2020
- Suspension immédiate de la taxe d'accise fédérale sur les carburants d'aviation
- Le remboursement des taxes d'accise sur les carburants d'aviation pour chaque mois d'activité réduite en raison de COVID-19
- Subventions pour couvrir les frais de NAV CANADA, les frais d'aéroport et les frais de manutention au sol.

2) Prêts, garanties de prêt

- 2 milliards \$ alloués en prêts sans intérêt ou avec pardon conditionnel pour les exploitants commerciaux offrant des services aériens régionaux. Ceux-ci seraient également mis à la disposition de l'industrie de soutien, comme la maintenance, la réparation et la révision (MRO) et d'autres fournisseurs de services d'aviation commerciale à l'industrie régionale du transport aérien.

3) Aide financière indirecte pour aider notre industrie à se redresser

- La suspension continue pour la durée du COVID-19 du loyer payé par les aéroports, dorénavant accordée aux aéroports réduisant les redevances aéronautiques proportionnelles au bénéfice direct des exploitants aériens commerciaux.
- Le gouvernement devrait compenser les aéroports pour les recettes normalement générées par les Frais d'améliorations aéroportuaires afin d'éviter des augmentations qui ne feraient qu'entraver davantage la reprise de notre industrie.
- Le gouvernement devrait fournir à NAV CANADA un financement équivalent aux recettes prévues par l'augmentation entrée en vigueur le 1^{er} septembre, ce qui résulterait en une suspension de ces augmentations fort néfastes pour la reprise de notre secteur.

4) Encourager les consommateurs à utiliser les services aériens régionaux

- Pour encourager les Canadiens à prendre l'avion à nouveau, le gouvernement devrait mettre sur pied un programme d'encouragement, comme par exemple un crédit d'impôt pour tous ceux qui volent au Canada pour des raisons professionnelles ou personnelles pour les six prochains mois.
- Collaborer avec l'industrie à la mise en œuvre d'une campagne nationale visant à sensibiliser les consommateurs sur toutes les mesures de protection mises en place pour offrir un environnement de déplacement sécuritaire pendant le COVID-19.

Bien sûr, un tel programme d'aide financière serait grandement stimulé par la mise en œuvre de nouvelles mesures sanitaires pour prévenir la propagation du virus COVID-19, avec des tests de détection améliorés, la recherche de contacts et la suppression de la quarantaine de 14 jours, ce qui renforcera la confiance du public dans le transport aérien.

Nos membres jouent un rôle essentiel en reliant les collectivités canadiennes, petites et grandes, les unes aux autres, et au monde. Le gouvernement doit agir maintenant pour stabiliser l'industrie. Si le gouvernement n'agit pas rapidement pour stabiliser notre industrie en améliorant sa liquidité, toute stratégie de rétablissement future de l'industrie canadienne du transport aérien sera compromise ainsi que le sera la reprise économique globale au Canada.

Le transport aérien est un moteur économique clé au Canada, mais il s'agit d'une industrie à fort effet de levier. Pour minimiser les dommages considérables causés à cette industrie par la crise actuelle, il est essentiel que le gouvernement mette en place immédiatement un programme d'assistance financière. L'élément clé de ce programme est la disponibilité de fonds substantiels, équitables et facilement accessibles.

Le gouvernement canadien doit reconnaître le rôle essentiel que joue l'aviation au Canada. De plus, les transporteurs régionaux offrent des liens indispensables pour les régions nordiques, autochtones et éloignées du Canada. Le gouvernement doit agir dès maintenant pour préserver le rôle vital de ce secteur. Un plan d'action gouvernemental complet est essentiel pour aider l'industrie du transport aérien à préserver les emplois, à maintenir les connexions indispensables, à transporter des personnes qui ont besoin de soins médicaux, à fournir des fournitures de fret aérien qui préservent la vie et, dans l'ensemble, à être un facilitateur-clé de la reprise de l'économie canadienne.

Ne pas agir immédiatement pourrait nuire de façon irréversible aux chances de notre industrie de continuer de maintenir l'offre actuel de service de transport aérien régional. Ce plan d'aide financière du gouvernement permettrait également de protéger des milliers d'emplois supplémentaires encore menacés, de limiter les dommages à l'économie canadienne en veillant à ce que de nombreux exploitants menacés soient encore être là pour réagir rapidement à la reprise de la demande lorsque les restrictions de voyage seront enfin levées et contribuer effectivement « relancer » l'économie canadienne.

Monsieur le Ministre, l'ATAC vous offre son aide et son expertise pour élaborer le plus rapidement possible un plan d'aide offert pour les exploitants du transport aérien régional au Canada et nous vous encourageons à communiquer avec le soussigné pour obtenir de plus amples renseignements.

Le président et chef de la direction



John McKenna

cc: tous les députés de la Chambre des communes